

## Burundi : six enfants accusés d'outrage à chef d'Etat remis en liberté provisoire

@rib News, 07/06/2016 â€“ Source Xinhua La porte-parole de la Cour Suprême, Agnès Bangiricenge, a annoncé mardi que six adolescents mineurs accusés d'outrage envers le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, et qui avaient été incarcérés, ont été remis en liberté provisoire au moment où le dossier de cinq autres qui sont majeurs va suivre le cours normal. "Aujourd'hui, à l'issue d'une audience de contrôle de la régularité de leur détention, le juge des mineurs les a remis en liberté provisoire", a annoncé Agnès Bangiricenge, qui a indiqué que leur dossier a été instruit selon la procédure particulière aux mineurs délinquants en conflit avec la loi.

Ces mineurs délinquants pourront être internés dans des centres de rééducation qui ont été conçus pour les mineurs en conflit avec la loi au Burundi. Elle a annoncé aussi le sort d'un autre groupe de cinq adolescents majeurs poursuivis pour la même infraction d'outrage envers le chef de l'Etat. "Pour ces délinquants majeurs, leur dossier suivra le cours normal", a expliqué la porte-parole de la Cour Suprême au cours d'une déclaration lue sur les ondes de la radiotélévision nationale du Burundi. Les 11 adolescents ont été accusés d'outrage au chef de l'Etat pour avoir caricaturé une photo de ce dernier se trouvant dans un des manuels scolaires et d'y avoir mis un commentaire outrageant. Ces adolescents fréquentaient trois établissements secondaires en commune et province de Muramvya au centre du pays.